



**Journée d'études du master 2
Administration internationale**

Sous la direction scientifique de Niki Aloupi et Rémi Cèbe

**LA PROTECTION
DES AGENTS
INTERNATIONAUX**

vendredi 3 octobre 2025



09 h 30

Accueil des participants et des intervenants

Propos introductifs

Niki ALOUPI, directrice du master 2 Administration internationale et de l'IHEI, Université Paris-Panthéon-Assas

10 h 00

LE DEVOIR DE PROTECTION, UN PRINCIPE GÉNÉRAL DE DROIT ?

Sous la présidence de Rémi CÈBE, avocat au Barreau de Paris

Devoir analysé à la lumière du droit administratif national

João VIEGAS, avocat au Barreau de Paris

Devoir analysé à la lumière de la protection diplomatique étatique et de l'assistance consulaire

Sébastien TOUZÉ, professeur, Université Paris-Panthéon-Assas

Devoir analysé à la lumière de la protection des êtres humains par les États

Hélène RASPAIL, professeure, Université du Mans

Stefanos GAKIS, enseignant-chercheur contractuel, Université du Mans

Devoir analysé à la lumière du droit des organisations internationales

Diana BENOIT, consultant, International Administrative Law

Débat et déjeuner libre

14 h 00

LES DROITS ACCORDÉS AUX AGENTS SONT-ILS SUFFISANTS POUR ASSURER LEUR PROTECTION ?

Sous la présidence de Béatrice BONAFÉ, professeure, Université Paris-Panthéon-Assas

Les privilèges et immunités des agents

Victor GRANDAUBERT, maître de conférences, Université Nanterre

Immunités et exercice de la protection fonctionnelle

Nicola BONUCCI, avocat au Barreau de Paris, professeur associé

La protection sociale des agents

Antoine MICHELET, chef du Secrétariat de la Coordination, SIRP

Débat et pause-café

16 h 00

LA PROTECTION, UNE RÉALITÉ DANS LA PRATIQUE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ?

Sous la présidence de Anne-Marie THÉVENOT-WERNER,
maître de conférences, Université Paris-Panthéon-Assas

L'exemple d'ITER

Emma DURAND-POUDRET, juriste, ITER

L'exemple du LEBM

Philippe VORREUX, directeur juridique, LEBM

L'exemple de l'OTAN

Alexandre TAVADIAN, conseiller juridique principal, OTAN

L'exemple du HCR

Thibaut FLEURY GRAFF, professeur Université Paris-Panthéon-Assas
et juge assesseur représentant du HCR auprès de la CNDA

L'exemple de l'AIFM

Niki ALOUPI, professeure Université Paris-Panthéon-Assas
et membre de la Commission juridique et technique
de l'Autorité internationale des fonds marins

Débat et cocktail



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

12 place du Panthéon
75231 Paris cedex 05

 [assas-universite.fr](https://www.assas-universite.fr)